



Cadre de référence

- + Vu le code général des collectivités territoriales.
- + VU le rapport n°9

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE

- + D'approuver le règlement d'intervention « repair café citoyen » ci annexé ;
- + D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention ainsi que l'ensemble des actes et décisions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- +

ADOpte :

Nombre de voix pour :12
Nombre de voix contre :0
Nombre d'abstention : 0

DELIBERATION
PUBLIEE LE

LE PRESIDENT
DU COMITE SYNDICAL
Fabien BAZIN

Le Président du Syndicat mixte


Fabien BAZIN 